

## **COMMENT EVALUER LE PROCESSUS DE LA TRADUCTION DANS UN ENVIRONNEMENT ELECTRONIQUE ?**

---

**Francesca Oddone**

Professore a contratto, Lingua e Traduzione, Università degli Studi di Genova

[francesca.oddone@fastwebnet.it](mailto:francesca.oddone@fastwebnet.it)

**Résumé :** L'évaluation didactique du processus de traduction passe au travers des modèles pédagogique et fonctionnel. Plusieurs études récentes analysent comment et pour qui développer une méthode d'évaluation de la traduction. Ces modèles sont-ils applicables dans un environnement électronique, notamment dans le cadre de la formation à distance ou de l'auto-apprentissage ? Une petite étude de cas et un bref aperçu des outils didactiques et informatiques qui pourraient répondre aux exigences des formateurs, ainsi que des apprenants, dans le cadre de l'évaluation.

**Abstract:** La valutazione del processo traduttivo, con finalità didattiche, si realizza attraverso i modelli pedagogico e funzionale. Alcuni studi recenti analizzano come e per quale destinatario sia opportuno sviluppare un metodo di valutazione della traduzione. Tali modelli sono applicabili in ambito elettronico, in particolare nel contesto della formazione a distanza o dell'auto-apprendimento? Alcuni esempi e un breve cenno sugli strumenti didattici e informatici che potrebbero intervenire nel procedimento della valutazione a sostegno delle esigenze di discenti e formatori.

**Mots clés :** Évaluation didactique, processus de traduction, formation à distance, auto-apprentissage, environnement électronique, outils didactiques et informatiques.

## **COMMENT EVALUER LE PROCESSUS DE LA TRADUCTION DANS UN ENVIRONNEMENT ELECTRONIQUE**

Dans le cadre de la formation à la traduction, notamment dans la phase d'entraînement à la traduction, l'évaluation constitue une étape formative majeure. En effet, elle apparaît comme un véritable outil didactique qui permettrait d'un côté aux apprenants d'améliorer leurs performances afin d'atteindre, ou d'approcher, l'excellence ; et d'un autre côté aux formateurs d'optimiser leurs stratégies d'apprentissage (évaluation pédagogique) et de faire un bilan des compétences acquises (évaluation sommative). En ce sens, nous avons observé deux notions qui s'avèrent être complémentaires dans le cadre de la formation à la traduction: celle d'*enseignement* de la traduction et celle d'*entraînement* à la traduction. Par enseignement, est entendu : toute forme d'éducation traditionnelle, basée sur l'acquisition des savoirs et dispensée le plus souvent par des démarches abstraites (si nous la comparons aux finalités professionnelles des cursus universitaires). Par entraînement, est entendu : toute pratique intensive guidée par une préparation méthodique ou, comme le dit plus simplement Paul Robert, *l'apprentissage par l'habitude*. Dans le but de contribuer à la mise en place d'une formation hybride, qui tiendrait compte des aspects théoriques et linguistiques de l'apprentissage des langues, tout comme des aspects pragmatiques liés aux stratégies de l'apprentissage de la profession, il nous paraît indispensable de bien cerner les exigences réelles des marchés de la traduction et d'élaborer ensuite des produits ciblés, en accord avec les besoins des étudiants en traduction, ainsi que ceux des spécialistes. En effet, nous sommes persuadés que l'apprentissage doit désormais impliquer un public plus large et varié, vu les exigences de formation dont font preuve les milieux professionnels. À ce propos, et en gardant bien à l'esprit le principe de l'employabilité des compétences que nous fournissons aux apprenants, nous en revenons au sujet de l'évaluation, à ses objectifs et à la façon dont elle se met en pratique au sein des cursus de traduction.

<http://isd.m.univ-tln.fr>

### **1 – LES MODÈLES PÉDAGOGIQUE ET FONCTIONNEL**

Les études récentes, prenant en compte le domaine de l'évaluation, touchent aussi bien aux aspects historiques qu'aux aspects méthodologiques et pédagogiques. Mais d'une manière plus générale, la question de la qualité des traductions a été au centre des débats de plusieurs colloques internationaux, notamment à l'occasion du dernier Congrès de la Fédération Internationale des Traducteurs (Tampere, 2005), où l'on a largement réfléchi sur la notion même de qualité avec une session du Congrès entièrement consacrée à ce sujet. À cette session participait, entre autres, le Directeur Général de la DG Traduction de la Commission européenne, M. Karl-Johan Lönnroth, avec la contribution *How to Ensure Total Quality in a Changing Translation Market - a European Approach*. D'autres apports ont cerné les systèmes de certification disponibles et le débat sur la distinction entre la qualité du produit de traduction et la qualité du processus de traduction.

Étant donné notre centre d'intérêt et d'activité, notre communication ne prendra en compte que l'aspect de l'évaluation didactique du processus de la traduction. Il nous semble, en effet, que l'évaluation sommative ne peut être pratiquée qu'en fin d'études ou lors des dernières phases d'une formation très spécialisée, genre masters ou cours intensifs brefs, ainsi que nous le verrons plus loin. Les recherches récentes envisagent plusieurs méthodes d'évaluation, les critères exposés émanant de l'approche des auteurs vis-à-vis de la matière (paramètres textuels, processus, filtres culturels, etc.). En particulier, certains auteurs focalisent leur attention sur l'aspect fonctionnel de l'évaluation (House : 2001), qui implique la nécessité de définir en amont l'objectif (*skopos*) et le destinataire de la traduction, tout comme si la traduction était un produit « réel » à introduire dans une culture cible ou à lancer sur un marché. Dans les contributions de Julian House trois différentes

approches de l'évaluation de la traduction sont exposées : en premier lieu, ce qu'elle appelle une *mentalist view*, c'est-à-dire une approche où la traduction joue le rôle d'œuvre créatrice et individuelle, minimisant énormément les notions de contenu et de signification inhérentes à l'objet de traduction ; ensuite, les approches *response-based*, dont l'approche fonctionnaliste mentionnée plus haut, où la réalisation du but d'une traduction détient le rôle majeur au niveau de l'évaluation de sa qualité ; enfin, les approches *text and discourse based*, où la traduction est évaluée selon sa forme et ses fonctions à l'intérieur de la culture et de la littérature cible (cf. *Translation Studies*), ainsi que du point de vue des aspects linguistiques et stylistiques du texte (bien souvent au détriment du contexte réel dans lequel la traduction interagit). La possibilité d'une re- contextualisation de la traduction est reprise par l'auteur dans son modèle pragmatique et fonctionnel (basé, entre autres, sur les théories de Halliday) qui fournit un système à trois niveaux (langue, registre et genre) comme instrument pour comparer un texte de départ à sa traduction. Le principe fondamental auquel Julian House fait appel est la notion d'équivalence. Ce principe ne saurait être fondé exclusivement sur les aspects formels, lexicaux et syntaxiques, mais il renvoie plutôt au concept d'équivalence pragmatique qui se base sur la « preservation of meaning across two different languages and cultures » (House : 2001, p.247).

D'autres auteurs se consacrent à l'élaboration de véritables méthodes d'évaluation pédagogique permanente (Hurtado Albir, Martínez Melis : 2001 ; Lee-Jahnke, H. : 2001, 2005) qui nous semblent bien s'appliquer aux situations d'apprentissage que observées au cours de notre activité à l'université.

En particulier, la prise en compte de différentes méthodes pour sensibiliser les étudiants à l'évaluation en général découle d'une exigence d'éveiller chez l'apprenant un processus de réflexion sur la traduction ainsi que de la certitude que l'évaluation est un outil d'apprentissage, donc un exercice à elle-même, impliquant la mise en jeu de l'attention, de la perception et, bien évidemment, des processus cognitifs. En ce sens, l'autoévaluation constitue un moyen d'assurer une rationalisation continue des apprentissages, tout en développant l'autonomie, la

<http://isdm.univ-tln.fr>

responsabilité et la motivation des étudiants. Hannelore Lee-Jahnke affirme que pour optimiser l'apprentissage, l'engagement cognitif de l'étudiant s'impose (Lee-Jahnke : 2001, p. 262). D'où la pratique d'encourager les étudiants à rédiger un commentaire à leurs travaux de traductions, où ils indiquent quelles sont les difficultés qu'ils ont rencontré, comment ils ont pu les surmonter, à quelles ressources et à quels outils ils ont fait appel, quelle procédure de travail ils ont mis en œuvre.

La description de l'évaluation formative, telle qu'elle est pratiquée dans les cours de traduction universitaires, montre que nous disposons de plusieurs outils didactiques, ou aides, reposant sur les conditions suivantes : d'un côté la compétence du professeur dans sa matière et ses aptitudes pédagogiques, d'un autre côté la prise en compte du point de vue des étudiants et du climat relationnel. La pratique de l'évaluation peut se faire au niveau oral ou écrit, mais en tous cas elle se fait **pendant** le processus d'apprentissage et souvent entre paires. L'objectif est celui de rendre sensibles les apprenants à l'évaluation en tant que partie intégrante de leur travail de traduction, c'est-à-dire comme étape et non comme aboutissement du travail.

Il faut avouer que l'exigence de faire un bilan des connaissances ou des compétences acquises par les étudiants conduit les formateurs à envisager des hypothèses sur une évaluation sommative, dont l'objectif serait plutôt de classer en quelque sorte les niveaux atteints, selon des critères établis à l'avance par les formateurs et partagés avec les apprenants. Ceci, d'abord parce que les étudiants appréhendent le moment du contrôle des connaissances, il convient donc de leur communiquer sur quelles bases méthodologiques leurs traductions vont être jugées ; ensuite parce qu'ils se sont familiarisés, au cours de leur formation, avec des systèmes de notation, notamment des grilles qui contiennent en général des codes de correction divisés par catégories (par exemple, chez Lee-Jahnke : exactitude, créativité et *skopos*, ou aspect marketing), liés à leur tour à un certain nombre de points positifs ou négatifs.

En ce qui concerne l'évaluation de la traduction dans un environnement

électronique, elle repose sur les mêmes conditions régissant le travail en présence avec les apprenants. Au principe de pertinence d'une traduction (degré d'adéquation à la fonction du texte et respect de sa finalité), il faudra néanmoins ajouter quelques critères étroitement liés à l'environnement dans lequel nous allons opérer (une plateforme électronique et/ou Internet) et, surtout, au cadre professionnel dans lequel travaillent les traducteurs professionnels. En ce sens, les modalités et les délais de livraison vont être évalués au même niveau que les fautes linguistiques ou terminologiques, l'aspect du format du fichier et de la rédaction de la traduction au même niveau que les erreurs de syntaxe ou les problèmes d'uniformité et de cohérence textuelle.

Ces aspects ont été examinés récemment lors du Colloque *Tradurre: professione e formazione*, qui a eu lieu à Padoue il y a tout juste un mois, et qui a vu réunis à une table ronde très réussie quatre groupes de travail : un groupe d'anglicistes de l'École de Traduction de Trieste, un groupe de francisants de l'Université de Gênes, deux représentants de l'Association Italienne Traducteurs et Interprètes, deux représentants des maisons de traduction opérant dans la région. La présence de nombreux spécialistes qui travaillent dans le domaine de la traduction, aussi bien dans le cadre de cursus universitaires traditionnels, que de l'enseignement à distance, mais, aussi, des représentants des associations de catégorie et des centres de traduction a permis d'initier un débat vif et ouvert touchant plusieurs thèmes, parmi lesquels : 1. Comment les écoles de traduction et les facultés de langues ayant une expérience importante dans le domaine préparent-elles les futurs traducteurs ? Quelles sont les compétences qu'il faut développer en vue de l'insertion professionnelle des étudiants ? Quels sont les atouts ou les manques chez les jeunes professionnels relevés par les centres qui embauchent les traducteurs ? 2. Comment est organisé le travail du traducteur ? Travaille-t-on de plus en plus en équipe ? Qui soigne la terminologie, qui s'occupe de l'uniformité, qui fait la révision ? Au-delà de ces quelques questions, il est clair que la problématique de l'évaluation est porteuse de nombre de retombées, non seulement au niveau de la formation mais aussi du point de vue professionnel et du marché de

la traduction.

## 2 – LA FORMATION À DISTANCE ET L'AUTO-APPRENTISSAGE

Dans la pratique quotidienne, lorsqu'un traducteur reçoit un mandat, il établit son projet de traduction. Indépendamment de la stratégie de travail, qui est personnelle, les exigences professionnelles sont identiques : disposer des ressources terminologiques pertinentes (dictionnaires, glossaires, bases de données) ; disposer des documents de références (textes modèles, accès aux archives électroniques, etc.) ; disposer des travaux précédents (fonction copié/collé, documents prétraités ou déjà archivés, mémoires de traduction). Enfin, surtout, disposer des technologies d'information et de communication indispensables pour transmettre les données ou collaborer à des projets de traduction complexes, souvent à distance. C'est en ayant à l'esprit ce cadre professionnel qu'il nous a semblé entrevoir l'avenir de la formation, notamment de la formation de spécialité, au-delà des heures en présence, par le biais des nouvelles technologies.

Les cours de traduction dispensés dans nos facultés universitaires exigent souvent des moments d'exercice ou d'approfondissement qui ne peuvent être entrepris en salle de classe, en raison d'un nombre d'heures limité ou de difficultés individuelles propres à certains étudiants. On propose donc aux apprenants un travail à distance, qui se fait le plus souvent par le biais d'une plateforme électronique institutionnelle, en invitant les apprenants à livrer un exercice de traduction dans les conditions et dans les délais convenus. Dans l'optique d'une évaluation didactique du processus de la traduction, il est souhaitable d'expliquer préalablement aux étudiants les objectifs et les modalités de travail, les critères d'évaluation qui vont être employés, ainsi que le barème de notation qui va être appliqué. Les apprenants reçoivent ensuite un commentaire électronique de leur professeur, qui tiendra compte, en fonction du cours et du niveau des apprenants, non seulement des erreurs de langue ou de traduction mais également du respect des délais de livraison, du format du document, du travail de recherche effectué, de l'exploitation des ressources, comme nous

l'avons dit tout à l'heure.

Par les mêmes procédés, en dehors des cursus traditionnels, on a réalisé à l'Université de Gênes une formation avancée en traduction spécialisée (BAC+3) qui se fait entièrement à distance. Il s'agit de deux mastères en traduction, dont le canal télématique permet une présence constante même dans le cas de participants éloignés et/ou occupés à des activités de travail, d'étude ou autres. Les méthodologies novatrices sur lesquelles se base la formation jouent sur une interactivité continue et sur un suivi tutorial permanent, sur la simulation situationnelle et sur des protocoles de travail favorisant une présence flexible à l'intérieur d'un cadre rigoureusement préétabli. Bien entendu, à côté des modules de traduction et des modules théoriques, des exercices linguistiques en auto-apprentissage et des fichiers correction, il faut prévoir des espaces « forum » qui visent à créer une approche confiante et une ambiance sereine, ainsi qu'à renforcer la motivation des apprenants, afin que l'évaluation soit perçue comme une étape constructive du processus d'apprentissage, en vue de l'évaluation finale des compétences.

Comme dans le cas de l'évaluation en présence, il est essentiel de communiquer aux apprenants les objectifs d'une consigne, ainsi que les critères de correction qui vont être appliqués par les formateurs. Avant la livraison d'un travail de traduction, on demande encore une fois aux apprenants de rédiger un commentaire où ils exposent les difficultés qu'ils ont rencontrées (du point de vue de la compréhension du TS, du point de vue terminologique, syntaxique, des spécificités culturelles, du registre, de la définition du public cible, etc.) et la façon dont ils les ont surmontées. Ils devront également mentionner les sources et les ressources auxquelles ils ont fait appel (textes type, bases de données), ainsi que les outils de traduction qu'ils ont éventuellement utilisés. La rédaction d'un texte sur les problèmes de traduction oblige les apprenants d'abord à se doter de tous les instruments professionnels disponibles sur Internet, dans nos laboratoires ou dans nos facultés, ensuite à esquisser une première évaluation de leur travail, à justifier leurs choix de traduction et à effectuer globalement des démarches plus réfléchies.

<http://isdm.univ-tln.fr>

À côté des barèmes de notation (la hiérarchie des erreurs dépend de l'objectif d'évaluation que l'on donne comme prioritaire), il faudra surtout signaler aux apprenants que les commentaires qu'ils recevront plus tard de la part des correcteurs constituent eux-mêmes des outils d'évaluation, qui devront être analysés et réélaborés en vue des traductions successives. Il s'agit d'une forme d'évaluation productive, qui peut se faire en groupe et même par des corrections croisées, et qui dépasse les systèmes d'évaluation plus classiques, car elle implique chez l'étudiant la disponibilité à se mesurer aux autres (professeurs, collègues), donc une aptitude collaborative et constructive et un engagement actif dans le processus d'apprentissage, la maîtrise du métalangage approprié, l'importance accordée à la réflexion sur la traduction et l'intérêt porté au produit de la traduction. Le développement d'une capacité d'autoévaluation dans un cadre de simulation professionnelle et d'auto-apprentissage, notamment dans un environnement électronique, nous paraît de ce fait incontournable.

### 3 - CONCLUSION

L'évaluation formative étant elle-même un outil, elle dispose néanmoins de quelques instruments didactiques (métalangage, codification des critères, grilles de notation, techniques de révision, correction croisée) et informatiques (logiciels) qui peuvent répondre aux exigences des formateurs, ainsi que des apprenants. Comme le préconisait Christiane Nord, il faut utiliser les erreurs pour améliorer l'apprentissage (Nord : 1991, 2005). L'erreur est révélatrice d'une faiblesse, par conséquent elle peut permettre une sorte de diagnostic des difficultés spécifiques aux apprenants, ainsi que la mise en oeuvre de mesures adaptées afin de les surmonter (Hurtado Albir : 1993, 1995, 2001 ; Martínez Melis : 2001).

Puisque l'avenir de la formation, notamment de la formation de spécialité, se fera de plus en plus en dehors des cours en présence, les recherches dans le domaine de l'évaluation devront considérer des environnements et des enjeux nouveaux. Et si l'élément humain constitue sans aucun doute l'axe autour duquel tournent tous les projets d'adaptation des systèmes de formation, des schémas d'évaluation non traditionnels voient le jour.

C'est le cas des logiciels d'analyse de textes par exemple, mais surtout des logiciels de correction de travaux écrits, nous faisons référence notamment au logiciel élaboré par Martin Markin (Cf. à propos du logiciel Markin la présentation de L. Hurst et F. Durand lors du séminaire Markin en 2004, au Centre de compétence en matière d'informatique pédagogique et technologies genevoises : <http://p7app.geneve.ch:8007/leseur/IMG/pdf/Markin2003.ppt> ; et l'article paru sur la revue *Meta*, Masschelein, Verschueren : 2005). Il s'agit d'un outil qui permet l'importation d'un texte à corriger (copié-collé ou fichier texte), la correction par des annotations ou commentaires, et l'exportation en direction d'autres fichiers. Il est possible pour le correcteur d'organiser et de personnaliser les boutons de la barre d'outils. Les erreurs peuvent être classés par catégories et les commentaires généraux, ou prédéfinis, peuvent être classés par groupes, donc réutilisés facilement.

Les formateurs ne sont donc pas seuls dans leur tâche très complexe d'évaluation de la traduction. On dispose de nos jours de ressources pédagogiques théoriques et multimodales à la fois, qui, sur la base des recherches linguistiques, exploitent les progrès technologiques, visant le développement de produits, de services et d'applications qui évitent aux formateurs (et aux traducteurs) certaines tâches répétitives et permettent d'économiser sur le temps de travail. Le mieux est encore à venir !

## BIBLIOGRAPHIE

Actes du XVIIe Congrès mondial de la FIT, Tampere, Août 2005.

House, J. (2001), *Translation Quality Assessment: Linguistic Description versus Social Evaluation*, *Meta*, Vol. 46, n° 2/2001.

Lee-Jahnke, H. (2001), *Aspects pédagogiques de l'évaluation en traduction*, *Meta*, Vol. 46, n° 2/2001.

Lee-Jahnke, H. (2005), *What's new in the training of translators in a globalized world ?*, Actes du XVIIe Congrès mondial de la FIT, Tampere, Août 2005, pp. 218-221.

Lönnroth, K.-J. (2005) *How to Ensure Total Quality in a Changing Translation Market - a European Approach*, Actes du XVIIe Congrès mondial de la FIT, Tampere, Août 2005, pp. 30-34.

Martínez Melis, N., Hurtado Albir, A. (2001), *Assessment in Translation Studies: Research Needs*, *Meta*, Vol. 46, n° 2/2001.

Martínez Melis, N. (2001), *Evaluation et didactique de la traduction : le cas de la traduction dans la langue étrangère*, Barcelona, Bellaterra. Cf. *Le Français dans le Monde*, n°335/2004.

Masschelein, D., Verschueren, W. (2005), *Vers un apprentissage semi-autonome du processus de la traduction*, *Meta*, Vol. 50, n° 2/2005.

*Meta* (2005), *Enseignement de la traduction dans le monde*, Vol. 50, n° 1/2005.

Nord, C. (2005), *Text Analysis in Translation: Theory, Methodology and Didactic Application of a Model for Translation*, Amsterdam, Rodopi.